COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Loiret
votre Département

Orléans, le 25 avril 2025

Temps forts de la commission permanente du 25 avril 2025

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 25 avril 2025, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 29 rapports. Soutien à la citoyenneté et à la cohésion sociale, développement de la pratique sportive ou encore accès à la culture étaient au coeur des débats.

290 000 € en faveur de la citoyenneté et la cohésion sociale

Le Département accompagne les associations du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne. Ainsi, 290 000 € ont été attribués à 10 projets en lien avec des bénéficiaires du RSA. L'association Formation Accueil Promotion bénéficie de plus de 106 000 € pour l'accompagnement de 89 bénéficiaires du RSA pour la réalisation de 20 heures minimum d'accompagnement individuel et de 6 heures minimum d'accompagnement collectif par bénéficiaire. L'association Sport et Avenir Entreprise se voit quant à elle attribuer une aide de 24 225 € pour la réalisation de 20 heures minimum d'accompagnement individuel et de 7 heures minimum d'accompagnement collectif par bénéficiaire.

Le Département, partenaire constant de tous les sportifs

Le Département attribue près d'1,7 M d'€ à des clubs, comités et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. Pour exemple, le Cercle d'Escrime Orléanais bénéficie de 66 500 € pour son fonctionnement sur l'année 2025. L'Association Sportive Gien Natation se voit attribuer une aide de 2 000 € pour l'organisation du Triathlon de l'étang du Puits en juin 2025.

Loiret au fil de l'eau

Dans le cadre du *Loiret au fil de l'eau*, le Département impulse un cycle événementiel estival pour valoriser et animer ce projet touristique. Ainsi, suite à un appel à projets, la collectivité attribue plus de 79 000 € à 32 projets pour valoriser et animer cet itinéraire touristique au fil de la Loire et des canaux, avec une priorisation des projets pour le 24 mai, journée festive autour du canal d'Orléans. Parmi eux, l'Association Becarre Production bénéficie d'une subvention de 3 000 € pour la mise en œuvre du projet « Saxonium part à vélo ». La commune de Dordives quant à elle, se voit attribuer 4 000 € pour l'organisation de la 4e édition de la fête de l'eau.

Le Loiret consacre plus de 1,2 million d'€ en faveur de la culture sur le territoire

Afin de favoriser l'accès aux pratiques culturelles, le Département du Loiret soutient les communes et associations développant l'action culturelle sur le territoire à hauteur de plus de 1,2 million d'€. Ainsi, la commune d'Orléans bénéficie de 10 000 € pour l'organisation d'une exposition temporaire intitulée « Antoine BEAL, une collection en partage » en novembre 2025 au musée des Beaux-Arts. Le Théâtre de l'Escabeau de Briare se voit quant à lui attribuer une aide de 4 500 € pour l'organisation du 18e festival de l'Escabeau en octobre 2025.

Préserver la ressource en eau

La préservation et la gestion durable de la ressource en eau sont au cœur des préoccupations du Département. Ainsi, près de 910 000 € sont attribués à 25 projets en lien avec la préservation de la ressource en eau. À ce titre, la commune d'Ouzouer-sur-Trézée bénéficie de 64 000 € pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable de la rue Grande. La commune de Paucourt se voit attribuer 8 000 € pour l'installation d'un système de récupération des eaux de toiture.

Retrouvez toutes **les actualités du Département** sur **www.loiret.fr/presse**

CONTACT PRESSE
Océane Ntutume
02 38 25 43 38
07 86 84 06 54
oceane.ntutume@loiret.fr